REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003357900091

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CU COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ARRAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Décision modificative 2 (2)

BUDGET: BUDGET TRANSPORT (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	g 011
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1.1. Etat de vantilation des déconess et recettes des comises d'acquet d'associaissement. Evaluitation (1)	21 Sama Ohiat
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	v
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	-
D - Arrêté et circotures	22

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

<u> </u>	<u> </u>	OL D LINGLINIDEL	AI AI
	_	EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00
	n	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-38 702,70	-38 702,70
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
F	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-38 702,70	-38 702,70

-38 702,70

-38 702,70

TOTAL

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	17 212 313,00	0,00	0,00	0,00	17 212 313,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 905,00	0,00	0,00	0,00	129 905,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	46 535,00	0,00	0,00	0,00	46 535,00
T	otal des dépenses de gestion des services	17 396 753,00	0,00	0,00	0,00	17 396 753,00
66	Charges financières	95 664,00	0,00	0,00	0,00	95 664,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	3 000,00		0,00	0,00	3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	17 498 417,00	0,00	0,00	0,00	17 498 417,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 530 000,00		0,00	0,00	3 530 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 530 000,00		0,00	0,00	3 530 000,00
	TOTAL	21 028 417,00	0,00	0,00	0,00	21 028 417,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 21 028 417,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 806 703,00	0,00	0,00	0,00	1 806 703,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	14 744 503,00	0,00	0,00	0,00	14 744 503,00
74	Subventions d'exploitation	3 336 235,00	0,00	944,76	944,76	3 337 179,76
75	Autres produits de gestion courante	72 932,00	0,00	-944,76	-944,76	71 987,24
-	Total des recettes de gestion des services	19 960 373,00	0,00	0,00	0,00	19 960 373,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	132 044,00	0,00	0,00	0,00	132 044,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	20 092 417,00	0,00	0,00	0,00	20 092 417,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	936 000,00		0,00	0,00	936 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	936 000,00		0,00	0,00	936 000,00
	TOTAL	21 028 417,00	0,00	0,00	0,00	21 028 417,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 21 028 417,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	2 594 000,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
J	=1.001.0	l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	(0)	
		I exercise (1)	(2) II	Houvelles	III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 375 768,89	0,00	-38 702,70	-38 702,70	3 337 066,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 441 768,89	0,00	-38 702,70	-38 702,70	3 403 066,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	765 000,00	0,00	0,00	0,00	765 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	765 000,00	0,00	0,00	0,00	765 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	4 206 768,89	0,00	-38 702,70	-38 702,70	4 168 066,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	936 000,00		0,00	0,00	936 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	986 000,00		0,00	0,00	986 000,00
	TOTAL	5 192 768,89	0,00	-38 702,70	-38 702,70	5 154 066,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 154 066,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	496 248,71	0,00	-197 278,79	-197 278,79	298 969,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	544 248,71	0,00	-197 278,79	-197 278,79	346 969,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	0,00	158 576,09	158 576,09	658 576,09
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	500 000,00	0,00	158 576,09	158 576,09	658 576,09
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	1 044 248,71	0,00	-38 702,70	-38 702,70	1 005 546,01
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 530 000,00		0,00	0,00	3 530 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	3 580 000,00		0,00	0,00	3 580 000,00
	TOTAL	4 624 248,71	0,00	-38 702,70	-38 702,70	4 585 546,01

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	568 520,18
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 154 066,19

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

e e e	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 594 000,00
-------------	--	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-38 702,70	0,00	-38 702,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-38 702,70	0,00	-38 702,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-38 702,70

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	944,76		944,76
75	Autres produits de gestion courante	-944,76		-944,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	158 576,09	0,00	158 576,09
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-197 278,79	0,00	-197 278,79
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	-38 702,70	0,00	-38 702,70

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES -38 702,70

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap /	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	. ,	
011	Charges à caractère général (5) (6)	17 212 313,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	0,00	0,00
611 6135	Sous-traitance générale Locations mobilières	16 741 343,00 2 916,00	0,00 0,00	0,00 0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	39 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	162 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	18 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	150,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 650,00	0,00	0,00
6288	Autres	37 254,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	58 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	20 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 905,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	670,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	335,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 300,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	92 700,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 300,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 600,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	8 000,00	0,00	0,00
739	Restitut ^o taxe Versement mobilité	8 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 535,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	24 500,00 3 420,00	0,00	0,00
6533	Cotis accurité agaigle élus part par	6 200,00	0,00	0,00
6534 6535	Cotis. sécurité sociale élus - part pat. Formation élus	500,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	10 910,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
TOTA	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	17 396 753,00	0,00	0,00
	= (011 + 012 + 014 + 65)	ŕ	,	
66	Charges financières (b) (8)	95 664,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	91 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-336,00	0,00	0,00
6688	Autre	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	3 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	17 498 417,00	0,00	0,00
	= a + b + c + d + e + f	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	7,11	.,
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 530 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 530 000,00	0,00	0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 530 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 530 000,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	21 028 417,00	0,00	0,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=

Chap art (1		Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		TOTAL DI	ES DEPENSES D'EXPLO	0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)		
Montant des ICNE de l'exercice	2 699,29	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 035,29	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-336,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 806 703,00	0,00	0,00
7061	Transport de voyageur	1 806 703,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	14 744 503,00	0,00	0,00
734	Versement de mobilité	14 744 503,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 336 235,00	944,76	944,76
7472	Subv. exploitat° Régions	186 528,00	0,00	0,00
7475	Subv. exploitat° Groupements	3 149 707,00	944,76	944,76
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	72 932,00	-944,76	-944,76
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	70 932,00	0,00	0,00
7581	FCTVA	2 000,00	-944,76	-944,76
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	19 960 373,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	132 044,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	29 144,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	2 900,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	20 092 417,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	936 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	936 000,00	0.00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	936 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	21 028 417,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calc	ul des ICNE au	u compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040,\ RE\ 043 = DE\ 043.$
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	16 000,00	00,0	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	16 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 375 768,89	-38 702,70	-38 702,70
2135	Installations générales, agencements	643 282,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	107 138,48	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	2 251 300,80	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	121 533,33	-777,36	-777,36
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	180 106,95	-28 518,01	-28 518,01
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	49 907,33	-9 407,33	-9 407,33
2188	Autres immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 441 768,89	-38 702,70	-38 702,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	765 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	665 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	00,0	00,0
	Total des dépenses financières	765 000,00	0,00	0,00
Tota	Il des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 206 768,89	-38 702,70	-38 702,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	936 000.00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	936 000,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	181 288,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	508 234,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 120,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult.Budget communaut	226 740,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	13 618,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	986 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 192 768,89	-38 702,70	-38 702,70

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-38 702,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	48 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	48 000,00	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	496 248,71	-197 278,79	-197 278,79
1641	Emprunts en euros	496 248,71	-197 278,79	-197 278,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00	00,0
	Total des recettes d'équipement	544 248,71	-197 278,79	-197 278,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	500 000,00	158 576,09	158 576,09
10222	FCTVA	500 000,00	158 576,09	158 576,09
165	Dépôts et cautionnements reçus	00,0	0,00	00,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	00,0	0,00	00,0
	Total des recettes financières	500 000,00	158 576,09	158 576,09
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	00,0	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 044 248,71	-38 702,70	-38 702,70
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 530 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 500,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	144 600,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	347 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	31 300,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 939 798,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	299 500,00	0,00	0,00
28158	Autres	1 200,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	156 300,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	81 700,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	425 262,00	0,00	0,00
28188	Autres	19 050,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 530 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 580 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 624 248,71	-38 702,70	-38 702,70
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-38 702,70

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	568 520,18	0,00	0,00	568 520,18
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-531 508,12	0,00	0,00	-531 508,12
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	37 012,06	0,00	0,00	37 012,06

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	37 012,06	0,00	0,00	37 012,06
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	37 012,06	0,00	0,00	37 012,06

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 701 000,00	0,00	0,00	1 701 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 030 000,00	158 576,09	158 576,09	4 188 576,09
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 329 000,00	158 576,09	158 576,09	2 487 576,09

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 701 000,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	765 000,00	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	665 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	100 000,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	936 000,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	936 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 4 030 000,00	158 576,09	VI 158 576,09
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	500 000,00	158 576,09	158 576,09
10222	FCTVA	500 000,00	158 576,09	158 576,09
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)	3 530 000,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 500,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 050,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	144 600,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	347 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	20 740,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	31 300,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 939 798,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	299 500,00	0,00	0,00
28158	Autres	1 200,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	156 300,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	81 700,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	425 262,00	0,00	0,00
28188	Autres	19 050,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 92 Nombre de membres présents : 67 Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES:
Pour: 81
Contre: 0
Abstentions: 2

Date de convocation : 20/09/2024

Présenté par (1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances, A siège de la Communauté Urbaine d Arras le 26/09/2024

(1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 26/09/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

	<u> </u>
ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CARON SAVARY Fabienne	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CHARLET Jean-Pierre	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

CHAVAIN Martine	
CONDAMINE Estelle	
CONTART Betty	
COQUEL Hugo	
COTTIGNY Laurent	
CROMBEZ Jean-Baptiste	
DAL POS Sylviane	
DEBARGE Pierre	
DEGAUQUIER Olivier	
DELALIN Déborah Anne	
DELATTRE Dominique	
DELEPAUX Eric	
DELFOLIE Christine	
DELMOTTE Cédric	
DELPLACE Régine	
DEMARCQ Jean-Paul	
DESFACHELLE Nicolas	
DETOURNE Antoine	
DEVISE Jean-Marc	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DOUAY Claude	
DUCROUX Thierry	
DUFLOT Eric	
DUMOULIN Charline	
DUPOND Cédric	
DURAND Bernard	
DUTOIT Pascal	
EL HAMINE Valérie	



ESTENNE Martine	
FACHAUX-CAVROS Laurence	
FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean-Pierre	
FLOCHEL Jean-Paul	
FRUCHART Christelle	
GHEERBRANT Nathalie	
GUILLAUME Audrey	
GUIMART Jacqueline	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
JANSSENS Sandy	
JOSSEE Laurence	
JULIEN Jean-Pierre	
KARPINSKI Roger	
KHODR Ziad	
KUSMIEREK Nicolas	
LALOUX Eléonore	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBAS Léon	
LEBLANC Jean-Paul	
LEBORGNE Hervé	
LECORNET Claude	
LEDHE Didier	
LEFEBVRE Pascal	
LEFRERE Bernard	
LEMAIRE Patrick	
LEQUETTE Éric	



LETUPPE Sylvie	
LETURQUE Frédéric	
LEVIS Jean-Claude	
LOURDEL Fatima	
MALFAIT Alexandre	
MATHISSART Michel	
MAURY Olivier	
MERESSE Nadine	
MICHEL Didier	
MILLAN Coline	
MILLEVILLE Bernard	
MUYLAERT François-Xavier	
NICOLLE Laure	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
NOURRY Colette	
OCCRE Thierry	
OSSELAND Gauthier	
OTENDE Juliette	
OUAGUEF Zohra	
PAWLAK Mélanie	
PEROL Alexandre	
PLET Luigi	
PLU Jean-Claude	
POTEZ Roger	
PRINCE Stéphane	
PUCHOIS Jean-Pierre	
QUANDALLE Philippe	
RICQUART Sophie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
SZCZOT Cédric	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TOURNANT Bernard	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/09/2024, et de la publication le 30/09/2024

A Arras,le 30/09/2024

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.